

# Le permis de construire appliqué en agriculture

## Objectifs de la formation

Savoir évaluer la constructibilité d'une parcelle (zonage, type de construction,...).  
Connaître les règles relatives au permis de construire et savoir les appliquer à sa situation (faire une demande, suivre l'instruction, faire un recours)

## Déroulé

Savoir identifier si une opération relève d'un permis de construire  
Savoir évaluer la constructibilité d'une parcelle et les règles s'appliquant à une demande de permis de construire  
Connaître les règles particulières aux résidences démontables et habitations de loisirs  
Comprendre les différentes étapes d'un permis de construire

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Lot

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA  
nous contacter

## Plus de renseignements

Yves Bruel - Katy Amilhaud - Agathe Bodo  
adearlot@wanadoo.fr  
ADEAR Lot  
Place de la Halle

46320  
ASSIER  
Tel. 05 65 34 08 37  
N° d'organisme de formation : 73 46 00282 46  
repas partagé

## Dates, lieux et intervenants

**26 mars 2020** 46

Uriell Choquet, formatrice ABDEA

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR du Lot par mail ou courrier.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))